



ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

PIECES A FOURNIR A LA MAIRIE A L'APPUI DE TOUTE DEMANDE D'INSCRIPTION

- le livret de famille complet (parents et enfants) ou l'acte de naissance de l'enfant
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (loyer, gaz, électricité, eau)
- EN CAS DE PARENTS SÉPARÉS OU DIVORCÉS : le jugement ou l'ordonnance provisoire du juge des affaires familiales mentionnant la **résidence habituelle de l'enfant**, la copie de la **Carte Nationale d'Identité et l'attestation sur l'honneur du deuxième parent accordant tout pouvoir à la scolarisation de l'enfant**.

Au vu de ces pièces, une attestation d'inscription vous sera fournie par la mairie.

Celle-ci vous sera demandée par l'école pour l'inscription définitive.

Nom de l'enfant :

Prénoms de l'enfant :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Classe fréquentée en 2022-2023 :

Maternelle PS

Elémentaire CP

Autre (préciser)

Commune de l'école actuelle (en cas de changement de commune) :

1^{er} Représentant légal

Représentant légal : Père Mère Tuteur Autre (préciser)

PERE

MERE

Nom et prénom :

Nom et prénom :

Adresse :

Adresse (si différente) :

Téléphone :

Téléphone :

Courriel :

Courriel :

2^{ème} Représentant légal en cas de DIVORCE ou de SEPARATION

Représentant légal : Père Mère Tuteur Autre (préciser)

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Acceptation des conditions

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche d'inscription.

Signature(s)